

## FICHE-ACTION N°30

# LES PROJETS PERSONNALISÉS DE SCOLARISATION À TEMPS PARTAGÉ

### Enjeux et contexte

Pour les élèves nécessitant un accompagnement médico-social soutenu, et en fonction de l'évaluation globale de la situation par l'équipe pluridisciplinaire, la scolarité peut se dérouler à temps partagé entre un établissement médico-social et un établissement scolaire.

### Objectifs visés

- Évaluer les projets personnalisés de scolarisation à temps partagé entre un établissement scolaire et une unité d'enseignement d'un établissement médico-social.
- Évaluer les avantages et les inconvénients de ce partage ainsi que les conditions de sa mise en œuvre.

### Modalités de l'action ou actions à mener

Pendant une année, les projets personnalisés de scolarisation construits sur ce mode sont observés régulièrement.

L'observation identifie ce qui favorise ou au contraire ce qui pénalise l'élève dans une telle configuration. Elle consigne également comment l'organisation se met en place, quelles sont les ressources disponibles et manquantes sur le territoire.

### Échéancier prévisionnel

Au début de l'année scolaire 2008-2009.

### Contraintes

L'organisation des transports.

La fragmentation de la scolarité.

La répartition de l'offre médico-sociale sur le territoire.

La tarification des établissements médico-sociaux.

### Ressources

Les conventions entre les établissements médico-sociaux et l'Éducation nationale.

### Maître d'œuvre

Groupe technique départemental de suivi de la scolarisation des enfants et des adolescents handicapés mixte Éducation nationale/direction départementale des Affaires sanitaires et sociales.

### Évaluation

Nombre de projets personnalisés de scolarisation à temps partagés mis en place.

Enquêtes de satisfaction auprès des parents et des enfants.